

à un règlement pacifique des différends. Ainsi, la présence de la Force des Nations unies à Chypre a empêché la reprise des luttes entre des différentes collectivités et a contribué à maintenir l'ordre public. Cependant, il n'y a encore aucune solution aux problèmes fondamentaux de l'île. Le secrétaire général et son représentant ont récemment présenté des idées valables sur les façons de parvenir à un règlement. Mais aucun règlement juste et durable ne saurait intervenir tant que les parties elles-mêmes ne seront pas disposées à s'engager sérieusement à négocier. L'établissement de la paix doit être considéré comme le pendant du maintien de la paix.

La situation alarmante qui sévit en Amérique centrale continue de nous préoccuper. Les solutions politiques aux problèmes de la région se font attendre. C'est pourquoi nous avons accueilli favorablement l'initiative du Groupe de Contadora (Venezuela, Colombie, Mexique et Panama) en vue de trouver une voie de réconciliation, de concert avec les cinq pays d'Amérique centrale. Nous sommes persuadés que seuls les pays de la région peuvent trouver des solutions durables à leurs problèmes ; cette approche est d'ailleurs tout à fait conforme à l'esprit de la Charte des Nations unies. L'initiative du Groupe de Contadora fournit un cadre pour la stabilité et la coopération qui permettra de s'attaquer aux problèmes fondamentaux de la région de manière plus constructive qu'en ayant recours à des moyens militaires.

Le succès ou l'échec de cette initiative dépendra, avant tout, d'une réaction positive de toutes les parties intéressées à l'offre de « démilitarisation vérifiable » présentée à point nommé par le président Reagan. Or, si cette offre a provoqué certaines réactions de la part du Nicaragua et de Cuba, elle n'a déclenché, jusqu'à présent, aucun dialogue ni diminution de l'activité militaire, éléments pourtant essentiels à un règlement véritable de la situation en Amérique centrale. Le Canada serait prêt à appuyer des propositions concrètes du Groupe de Contadora pour mettre un terme au processus de militarisation, vérifier et superviser le retrait progressif de tout le personnel militaire étranger de la région.

Le Canada s'est engagé à appuyer ces mécanismes régionaux : si les cinq pays d'Amérique centrale pouvaient s'entendre sur une approche commune de la planification économique et sociale, il serait disposé à augmenter sa contribution aux projets d'infrastructure régionale nécessaires à cette entreprise. Le Canada est en effet tout à fait disposé à continuer d'aider tous les pays de la région à résoudre leurs problèmes eux-mêmes à la condition toutefois, qu'ils aient décidé, d'un commun accord, de rejeter toute présence militaire étrangère. Un effort de leur part en ce sens contribuerait à restaurer la stabilité politique et la confiance sans lesquelles les programmes de développement sont voués à l'échec.

Pour notre organisation, les crises qui se sont succédées au Moyen-Orient constituent sans doute la question la plus contrariante. La situation au Liban est particulièrement tragique. Nous espérons que le cessez-le-feu actuel durera. Les problèmes internes de ce pays se compliquent en raison de l'intervention dans la région d'autres pays qui ont choisi, aux dépens du Liban, de poursuivre la défense de leurs propres intérêts en sol libanais. Le Canada s'est prononcé clairement en faveur de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de ce pays. Les troupes étrangères doivent se retirer à moins que le gouvernement légitime du Liban ne fasse expressément appel à leur présence. Nous devons tous œuvrer activement — par l'intermédiaire des Nations unies et par tous les moyens possibles — à la recherche d'une solution juste, fondée sur la réconciliation nationale.

Nous ne devons pas laisser d'autres événements détourner notre attention du conflit israélo-arabe.